



aprova 84



# Présentation du Certif'Asso

# Qui sommes-nous ?

Promouvoir et accompagner la vie associative  
en Vaucluse

137

adhérents

8

administrateurs bénévoles

4

salariés

engagés pour la vie  
associative du Vaucluse

Depuis 45 ans, l'aprova 84 est un lieu ressource où les femmes et les hommes qui font la vie associative du Vaucluse peuvent trouver des réponses à leur interrogations, échanger sur leur pratique associative et acquérir des outils et des compétences pour faire grandir leurs projets.



Ensemble,  
pour  
une vie associative  
en mouvement !

# Qui sommes-nous?



## ► Conseiller

les porteurs de projets  
et les acteurs associatifs



## ► Former

les bénévoles,  
les salariés et les élus



## ► Animer

la vie associative  
locale

# Qu'est-ce que le Certif'Asso?

Certif'Asso est le **nouveau dispositif national de formation destiné aux bénévoles, dirigeants et futurs responsables associatifs.**

Il remplace le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) avec une approche modernisée, plus souple et mieux adaptée aux réalités actuelles du monde associatif.

Ce nouveau format vise à **renforcer les compétences essentielles à la gestion et au développement d'une association.**

Il combine des **apports théoriques et des mises en situation pratiques**, afin de permettre aux participants d'acquérir des outils directement mobilisables dans leurs structures.

# Parcours du Certif'Asso?

## Contenu de la formation

**>>> 36h de formation théorique obligatoire**

### **Tronc commun de 24h**

Module 1 : Comprendre le fait associatif : les bases essentielles (6h)

Module 2 : Gouvernance et organisation : bien structurer son association (6h)

Module 3 : Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources (6h)

Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association (6h)



### **Modules complémentaires de 12h**

2 modules au choix – 6h par module

**>>> 15 jours de formation pratique (stage)** dans la vie d'une association  
(dispense pour les bénévoles expérimentés\*)

*\*Engagement en tant que dirigeant bénévole d'une durée totale de 24 mois, de manière continue ou discontinue, dans une ou plusieurs associations, dont le dernier date de moins de 2 ans.*

# Modalités de la certification



## **Le suivi des 4 modules du tronc commun et de 2 formations complémentaires**

- Assiduité aux modules
- Mesure de la progression au regard du questionnaire d'entrée et des 4 questionnaires de chaque module du tronc commun

## **Le stage pratique (sauf cas de dispense)**

- D'une durée de 15 jours (voir livret de formation)

# La dispense de formation pratique

Les bénévoles qui ont exercé des fonctions dirigeantes d'une durée totale de 24 mois, de manière continue ou discontinuée, dans une ou plusieurs associations, dont la dernière date de moins de 2 ans, peuvent valider leurs acquis lors d'un entretien individuel avec le responsable pédagogique, lequel peut leur octroyer une dispense de l'expérience pratique pour valider la formation

## La procédure

- ❖ Le bénévole doit fournir une ou plusieurs attestations des associations confirmant son engagement en tant que dirigeant bénévole.
- ❖ Une date d'entretien (1h) avec la responsable pédagogique sera fixée lors de la 1ère journée.
- ❖ A l'issue de cet entretien, la dispense sera validée ou pas.

# Les outils et les supports

## Interface personnelle : Votre espace Digiforma

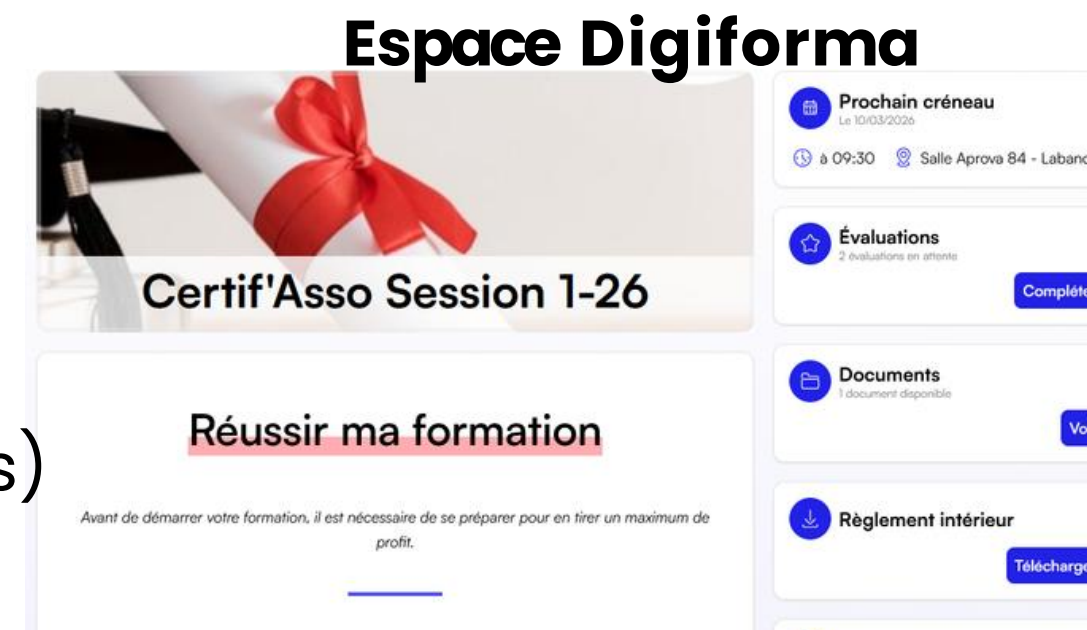
- Le livret de formation (format papier remis le 1er jour de formation)
- Dates de formation
- Documents liés à la formation
- Résultat de l'éventuel entretien pour la dispense

Après chaque journée, vous y trouverez :

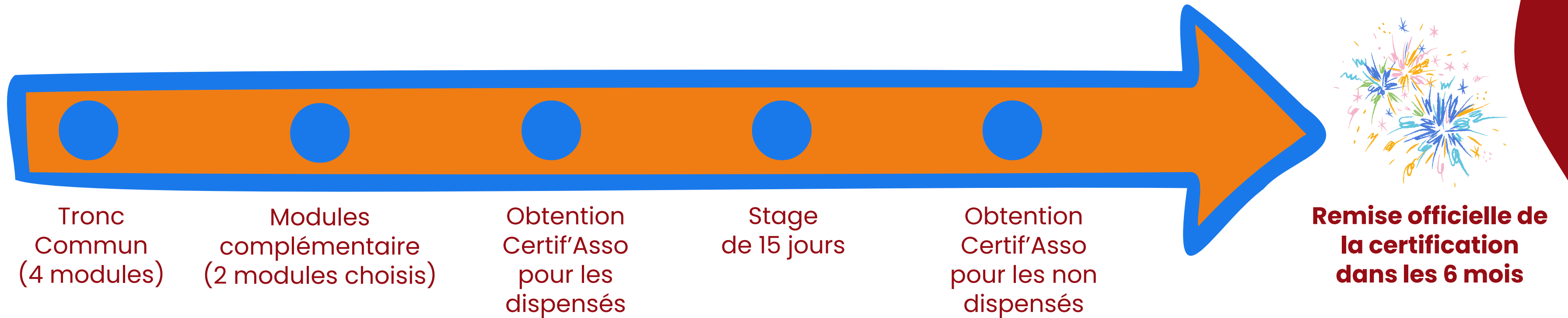
- Contenus présentés (diapositives + contenus pédagogiques)

En plus, à l'issue de la formation théorique :

- Remise des attestations de réalisation de formation
- Résultat de la progression des connaissances tout au long du tronc commun
- Convention de stage (pour les non dispensés)
- Validation du Certif'Asso



# Temporalité de la session



› Suivi des 36h de modules  
› Quizz sur chacun des modules  
› Stage pratique de 15 jours (sauf dispense)  
=  
**Certif'asso**

# Modalités de prise en charge



## Bénévoles

Prise en charge par des financements Vie associative -

## Salariés

Prise en charge possible par les OPCO

## Autres publics

Collectivités, indépendants,...

Adhésion  
Frais de dossier de certification



aprova 84

14 rue Léon Honoré Labande  
84000 AVIGNON

04 90 86 87 07

[formation@aprova84.org](mailto:formation@aprova84.org)

[www.aprova84.org](http://www.aprova84.org)

